



Harcelement morale au travail

Par **sandra**, le **24/03/2010** à **17:48**

Bonjour, depuis la reprise de mon poste le 4 mai 2009 suite à un congé parental, je suis victime d'agissements répétés par mon employeur et accuse à tort de vol de nourriture sur mon lieu de travail et même menacer par deux de mes collègues. J'ai souvent été convoqué suite à mon travail pour des absurdités, à des arrêts maladies où je souffrais de douleurs et j'avais la crainte de me mettre en arrêt par peur de pression encore, j'ai eu un avertissement pour retard d'arrêt maladie suite à un mauvais code postal, un second pour avoir rencontré une maman pendant mes courses et avoir dit dénigré mon entreprise, sur l'avertissement des propos calomnieux y sont faits je vais le contester, je suis délégué du personnel, syndiquer et j'ai bientôt rdv avec mon inspecteur de travail, j'essaie de préserver ma santé mais je passe des rires aux larmes à l'effondrement total, ma chef pousse ma santé, !!!! je suis seule avec mes deux enfants très peu entourée mais je m'accroche je sais plus comment faire, pour m'en sortir car j'accumule le toutseule isolément. ma question ce dirige plus sur cet avertissement : qui prétendrais que j'aurais dénigré mon entreprise donc crèche j'ai effectivement bien rencontré une maman nous avons échangé sur notre santé, respectivement celle-ci c'est confié à moi sur les problèmes rencontrés avec mon employeur et son employeur et de mon côté j'ai fait part que c'était dur pour moi aussi dans mon boulot, pas simple avec ma chef, mais je n'ai en aucun cas voulu dénigrer mon entreprise, à la suite de cela j'ai été convoqué, j'ai pris le témoignage de cette maman avant en l'appelant ce qui m'a été reproché mais je ne voulais en aucun cas que ma chef m'efforce encore avec de fausses accusations ce qui a été le cas sur l'avertissement, à ce jour je me demande si je dois déposer plainte, pour vol, propos calomnieux et mes dirigés vers du harcèlement moral ??? merci pour vos réponses courage à vous également